

PRÉSENTATION DE L'ARCHE à DIJON

- **L'Arche à Dijon: une communauté de l'Arche, fondée sur des valeurs humaines et spirituelles**

Les communautés de l'Arche ont été fondées en 1964 en vue de partager la vie avec des personnes adultes en situation de handicap mental, dans de petits foyers de dimension familiale, où chacun se sent "chez lui". Une des valeurs fondatrices de ces communautés est (Charte des communautés de l'Arche) :

« toute personne, au-delà de ses blessures, ses limites, son handicap, est une personne à part entière et a une valeur unique »

L'Arche veut créer des communautés où assistants¹ et personnes en situation de handicap vivent, travaillent, partagent joies et souffrances ; chacun peut y trouver un lieu pour progresser sur le plan humain et spirituel, et pour atteindre toute l'autonomie de vie et de travail dont ils sont capables.

L'Arche compte aujourd'hui 153 communautés dans le monde, et 36 en France.

- **L'Arche à Dijon, une association gérant des foyers et un Centre d'activité de jour**

L'Arche à Dijon est une association loi 1901 qui a été constituée en 1984. Elle a pour objectif d'aider des personnes ayant un handicap mental à travers la gestion de foyers de type familial favorisant leur progression sur tous les plans. Elle a reçu l'agrément et le financement par le Conseil Général de Côte d'Or pour son fonctionnement. Elle est membre permanent de la Fédération Internationale des communautés de l'Arche et de la Fédération de l'Arche en France.

- **Siège social et bureaux :**

L'Arche à Dijon, 16 rue de l'Est, 21000 Dijon.
Tel : 03 80 36 26 96
e-mail : accueil@arche-dijon.org

Président : Jacques BROSSIER
Directrice : Hoai-Huong TRUONG
Responsable des assistants : Céline DUCABLE
e-mail : resp-assistants@arche-dijon.org

- **3 foyers d'hébergement situés en ville :**

- « La Vigne » : 5, rue Brillat Savarin, 21000 Dijon.
- « Le Sarment » : 15, rue Robert II, 21000 Dijon.
- « La Treille » : 34, rue Ste Anne, 21000 Dijon.

- **Un Centre d'Activité de Jour (CAJ) :**

« Le Sillon » : 17 rue Marc Sangnier, 21000 Dijon.
Responsable du CAJ : Julie SPERANZA



(1) assistant : terme utilisé dans l'Arche, pour désigner les personnes qui ont choisi de partager la vie des personnes en situation de handicap accueillies, et d'assurer leur accompagnement.

L'Arche à Dijon accueille dans ses foyers 18 personnes en situation de handicap et 12 assistants (salariés et volontaires) et, dans son Centre d'Activité de Jour, 13 adultes en situation de handicap et 4 assistants. Les foyers et le CAJ sont des **établissements médico-sociaux** relevant des lois françaises sur l'action sociale et médico-sociale. Le **projet d'établissement** donne les objectifs de ces différentes structures. La vie communautaire se construit dans ces lieux, entre ces lieux, et au-delà, à travers les liens tissés, les réunions et rencontres, les célébrations.

LES FOYERS D'HERGEMENT

Chaque foyer accueille entre 5 et 7 personnes avec un handicap mental, hommes et femmes, et 4 assistants. Les personnes en situation de handicap ont pour la plupart une activité en journée en Etablissement et Services d'Aide par le Travail (ESAT) ou en structure de jour (centre extérieur ou CAJ de l'Arche). Une personne est retraitée et a des activités au foyer et à l'extérieur. Les trois foyers sont tous situés en ville, dans des maisons individuelles avec jardin, à moins de 10 mn du centre-ville en bus.



La Vigne



Le Sarment



La Treille

- **La vie en foyer a plusieurs dimensions :**

- **une dimension communautaire : une vie partagée**

- à travers la qualité des relations de réciprocité développées dans le foyer, chacun reconnaît la valeur des autres membres et leurs dons
- chacun participe à la prise en charge matérielle et à la vie du foyer selon ses capacités : courses, repas, ménage, entretien du linge, sorties, fêtes...
- cette vie communautaire est source de croissance mutuelle, pour les personnes en situation de handicap comme pour les assistants
- les « soirées foyer » qui ont lieu une fois par semaine rassemblent tous les membres du foyer : c'est l'occasion d'échanger, de nourrir le lien dans le foyer
- les liens tissés entre les différents lieux (foyers, CAJ et extérieurs), avec les amis et les bénévoles nourrissent cette dimension

➤ **une dimension professionnelle : développer des savoir-être, savoir-faire et savoir devenir**

Cette dimension s'exprime notamment dans le domaine de l'accompagnement des personnes en situation de handicap :

- un accompagnement dans les différents gestes de la vie quotidienne en fonction du degré d'autonomie des personnes : aide au lever, soins du corps, habillage, préparation des repas, rendez-vous médicaux...
- être à l'écoute des besoins de chacun
- favoriser le développement des capacités de chacun pour accéder à une plus grande autonomie à travers la mise en œuvre de projets personnalisés
- intégrer les exigences du monde médico-social : normes d'hygiène et de sécurité, législation, acquisition de compétences professionnelles.

Mais aussi dans le domaine du "Vivre ensemble" : développer ses compétences relationnelles, dans les relations individuelles ou de groupe (habitants du foyer, vie d'équipe, vie communautaire plus large).

➤ **une dimension spirituelle : s'unifier, donner du sens à sa vie avec les autres**

- chacun est invité à approfondir ses valeurs et à cheminer selon ses propres croyances, tout en respectant celles des autres.
- la communauté de l'Arche à Dijon, enracinée dans la tradition catholique, est aussi ouverte aux autres traditions religieuses et à ceux qui sont en recherche de spiritualité sans se rattacher à une tradition particulière.
- des temps de célébration rythment la vie de foyer

➤ **une dimension d'ouverture au monde : partager ce que l'on est et recevoir des autres**

- ouverture à la vie communautaire plus large : autres foyers, CAJ, amis de la communauté, vie dans l'Arche au niveau international, national et régional
- relations de voisinage, avec les familles, les lieux de travail, la vie de quartier
- insertion dans la société, ouverture au monde

LE CENTRE D'ACTIVITÉS DE JOUR : LE SILLON



Le Centre d'Activité de Jour « Le Sillon » accueille 13 personnes en situation de handicap à plein temps, dont 3 vivent hors des foyers dans leur famille. L'équipe du CAJ est constituée de 5 assistants : trois sont salariés et les deux autres sont des volontaires vivant dans les foyers, mais participant aux activités du CAJ du lundi au vendredi. Des bénévoles et d'autres assistants viennent aussi aider en animant des activités sur une ou deux demi-journées.

Le CAJ est ouvert du lundi au vendredi inclus de 9h30 à 16h30. Les assistants présents au CAJ et les personnes en situation de handicap accueillies prennent ensemble le repas de midi sur place dans une ambiance conviviale.

Un transport depuis les foyers jusqu'au CAJ est assuré par un assistant de l'Arche pour les personnes peu autonomes dans leurs déplacements.



- **Un accueil dans l'esprit de l'Arche**

Le Centre d'Activité de Jour "Le Sillon" a pour finalité d'offrir à chacun un lieu d'épanouissement et d'expression privilégié qui permet à tous de se développer à son propre rythme et en fonction de ses besoins spécifiques. La vie et les activités au CAJ sont colorées par les 4 dimensions du projet associatif : communautaire, professionnelle, spirituelle et ouverture au monde.

C'est un lieu qui vise à accompagner chaque personne dans sa quête d'autonomie, son besoin de reconnaissance et de développement, ainsi que dans le respect et la dignité. Pour ce faire chaque personne a un projet personnel individualisé qu'elle a construit avec l'équipe du Sillon en lien avec le secteur hébergement.

Son fonctionnement se décline en 2 pôles d'activités, l'un visant à l'épanouissement personnel (pour soi) et le 2ème visant davantage l'ouverture aux autres, la production et l'insertion dans la vie citoyenne. C'est ainsi que vous trouverez en fonction des jours de la semaine, des séances de détente, relaxation, manucure, sport, danse, chant pour les uns, et des séances de jardinage et entretien d'espaces verts des foyers, des sorties visites d'expositions culturelles, bibliothèque pour les autres, et beaucoup d'autres choses encore.

Chacun est ainsi accompagné dans sa quête d'autonomie, son besoin de reconnaissance et de développement, de respect et de dignité. Les moyens mis en œuvre sont déclinés dans le Projet Personnalisé.

Chaque année la possibilité d'apporter de nouvelles idées en termes d'activités est la bienvenue !

ÊTRE ASSISTANT à L'ARCHE à DIJON

POURQUOI ÊTRE ASSISTANT ?

Chacun arrive avec des **motivations** très différentes :

- **désir de vivre une expérience de solidarité et de vie communautaire**
 - découvrir des personnes en situation de handicap en partageant leur vie
 - faire une expérience de vie communautaire
 - pour les étrangers, apprendre le français, connaître d'autres cultures à travers les échanges et le travail avec d'autres
- **choix ou vérification d'une orientation professionnelle**
 - faire un pré-stage en vue de se former et de travailler dans le secteur social ou vérifier une orientation professionnelle
- **désir de croissance humaine et spirituelle**
 - croître humainement : se connaître soi-même avec ses limites et ses dons, apprendre à être encore plus responsable, s'affirmer, développer des relations profondes à travers la vie en commun et le travail en équipe



DES CONDITIONS :

- **la vie communautaire implique un engagement de l'assistant**
 - temps de présence important auprès des personnes en situation de handicap et avec les autres assistants permettant de développer des relations de confiance et d'amitié
 - motivation pour développer les liens interpersonnels et participer à la vie de la communauté de l'Arche à Dijon
- **être ouvert à une dynamique de croissance humaine, spirituelle, professionnelle**
 - être ouvert à l'autre, à la remise en question
 - être responsable de ses actes, de ses paroles et de ses silences
 - une dimension professionnelle est présente à travers l'accompagnement des personnes en situation de handicap ; c'est une véritable mission qui est confiée à chaque assistant sous la responsabilité de personnes salariées référentes
- **avoir un bon équilibre psychique**

VIE MATÉRIELLE :

L'assistant est nourri, blanchi (linge de maison fourni, utilisation des machines de la buanderie) et logé en chambre individuelle au foyer. Pour les jours de congés, des chambres en dehors du foyer ou chez des amis sont disponibles, si l'assistant veut quitter le foyer (sa chambre reste à lui, sauf pendant des périodes de vacances, où il peut lui être demandé de prêter sa chambre).

Chaque volontaire reçoit une indemnité mensuelle². L'association assure une couverture sociale, la mutuelle complémentaire restant à la charge du volontaire.



LE statut administratif du volontaire

Les volontaires pouvant être accueillis appartiennent à l'espace Economique Européen. Cet accueil se fonde sur un principe de solidarité internationale. Le volontaire a un statut régi par le cadre du Service Civique (loi 2010-241 du 10 mars 2010 et du décret 2010-485 du 12 mai 2010 relatifs au Service Civique). Le volontariat est conclu pour une durée de 6 mois minimum et 10 mois maximum. La mission de solidarité s'intitule « Vie partagée avec des personnes en situation de handicap et/ou de fragilité ».

LA MISSION D'UN ASSISTANT

Tous les assistants vivent dans un foyer et partagent la vie avec les personnes en situation de handicap dans un style de vie familial. Deux statuts d'assistants existent selon le lieu d'investissement principal de l'assistant : l'assistant « foyer » et l'assistant « atelier » (CAJ).

- **Deux orientations possibles : l'assistant « foyer » et l'assistant « atelier » (CAJ)**

- **L'assistant « foyer »**

Il accompagne les personnes en situation de handicap dans les actes de la vie quotidienne et prend une part active à la vie du foyer selon les valeurs et les traditions de l'Arche. Il fait partie de l'équipe du foyer qui se réunit une fois par semaine ; il participe à l'élaboration et à la mise en œuvre des projets éducatifs au niveau du foyer.

- **L'assistant « atelier » (CAJ)**

Il anime des activités au CAJ selon ses compétences, ses goûts et suivant les besoins du CAJ. Il participe aux réflexions et à la vie de l'équipe du CAJ qui se réunit une fois par semaine. Résidant dans un des foyers, il participe aussi à la vie de ce foyer et à l'accompagnement des personnes mais de façon plus limitée qu'un assistant foyer.

- **Les réunions entre assistants :**

- **Les réunions d'équipe** (équipe foyer, équipe du CAJ) ont lieu une fois par semaine. C'est un temps de partage, de réflexion, de formation et d'information.

² Le Service Civique ouvre droit à une indemnité financée par l'Etat de 473,04 euros nets par mois quelle que soit la durée hebdomadaire du contrat.

- **Les réunions avec le psychologue** : une fois par mois, il y a un temps de réflexion avec un psychologue pour aborder les questions concernant l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

- **Rythme de vie**

- **Vie communautaire élargie** :

Des rencontres régionales, des repas communautaires, des temps spirituels, des réunions variées rythment la vie communautaire au-delà de la vie de foyer.

- **Les temps de repos** :

- L'assistant dispose d'une pause de quelques heures par jour, d'un jour de congé par semaine et d'un week-end de congé par mois pour se ressourcer.
- Les assistants vivant en foyer sont au forfait jours : ils travaillent 258 jours par an et ont 65 jours de repos et 42 jours de congés. S'ils restent moins d'un an, ces temps de travail, repos et congés sont proportionnels au temps de présence total. Ainsi, en général, un assistant qui reste une année a 6 semaines de vacances (ce sont des jours de congés ou bien des jours de repos regroupés).

Noël et Pâques sont souvent des temps vécus en communauté. Les dates de vacances sont prises en fonction des besoins des foyers et du CAJ, sont planifiées à l'avance et doivent être soumises à l'accord des responsables concernés.

Les groupes de vacances pour les personnes en situation de handicap (groupe de Noël, de Pâques et d'été) font partie des missions proposées aux assistants : chaque assistant peut être sollicité pour accompagner des groupes de vacances selon les nécessités de la communauté.

SE FORMER. ÊTRE ACCOMPAGNE

- **Se former**

- **La formation des volontaires de l'Arche**

Toutes les communautés de l'Arche donnent une formation aux volontaires dont les objectifs et le contenu sont décrits dans le document « Formation des volontaires ». Cette formation aide les assistants à vivre l'accompagnement au quotidien des personnes en situation de handicap, à mieux connaître l'environnement médico-social et le projet de l'Arche, tout en leur permettant d'acquérir des compétences. Elle est obligatoire pour tous les volontaires.

Pour chaque année de volontariat, la formation des volontaires comporte des temps de formation internes à l'Arche à Dijon et des regroupements régionaux (40 heures réparties sur 2 fois 3 jours) où se retrouvent les assistants venant de toutes les communautés de la région Bourgogne-Franche-Comté-Rhône-Alpes. Les thèmes traités sont en lien avec la mission des assistants : sens de la vie en foyer, sens des activités, développement de la personne, handicap et accompagnement éducatif, citoyenneté, etc.



➤ Les formations qualifiantes

L'assistant qui désire s'engager à plus long terme à l'Arche est fortement invité à suivre une formation qualifiante dans le secteur social : Accompagnant Educatif et Social (AES), moniteur-éducateur, éducateur spécialisé.

La formation des volontaires, décrite ci-dessus, ouvre sur la possibilité de préparer le diplôme d'Accompagnant Educatif et Social sur 18 mois après une sélection, organisée sous l'autorité de la DRASS, à la fin de la première ou de la deuxième année de volontariat. Des modules complémentaires viennent dans ce cas compléter la formation de base des volontaires : stages à l'extérieurs, regroupements au niveau national. Le nombre total d'heures de formation est d'environ 500 heures pour cette qualification.

● Être accompagné

➤ L'accompagnement dans le travail

Dans chaque foyer, un responsable de foyer, en général plus ancien, aide et oriente l'assistant dans sa vie et ses missions au quotidien dans le foyer. D'autres salariés sont aussi garants du bon fonctionnement de l'ensemble des foyers : accompagnement des personnes en situation de handicap et projets éducatifs, vie d'équipe, vie du foyer dans l'esprit de l'Arche.

Le responsable du CAJ accompagne dans leurs activités les assistants intervenant au CAJ.

➤ L'accompagnement par le responsable des assistants

Le responsable des assistants rencontre régulièrement les assistants (1e et 2e année), une à deux fois par mois, pour faire le point sur leurs besoins, leur cheminement personnel dans la communauté, leurs projets individuels.

➤ D'autres types d'accompagnement peuvent être proposés ou demandés

Au bout d'un certain temps, souvent après une ou deux années, l'assistant peut demander à être accompagné par un assistant plus ancien, généralement extérieur à la communauté pour partager ses questions et son cheminement, pour trouver du soutien, pour réfléchir sur son engagement à l'Arche : c'est l'accompagnement communautaire.

Si l'assistant le souhaite, il peut demander un accompagnement spirituel pour approfondir sa vie spirituelle. Le diacre accompagnateur de la communauté ainsi que des laïcs formés sont disponibles pour faire ce type d'accompagnement.

Parfois, face à des difficultés rencontrées dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap, il peut y avoir besoin d'un accompagnement psychologique.

LES ÉTAPES

➤ La semaine de découverte

Après un premier entretien de recrutement fait avec le responsable des assistants, le candidat fait une semaine de découverte dans un des foyers. Il s'agit, sous la responsabilité du responsable de foyer, d'une semaine pour observer, découvrir les tâches quotidiennes du foyer, faire connaissance avec les personnes en situation de handicap du foyer et avec les assistants, découvrir la vie de foyer.

A l'issue de cette semaine de découverte, un bilan est fait avec le responsable des assistants et le responsable du foyer (ou du CAJ, s'il s'agit d'un assistant CAJ) afin de donner une réponse au candidat.

➤ **Le 1er mois**

L'assistant fait connaissance, approfondit les liens avec les personnes en situation de handicap et commence à prendre part à la vie d'équipe ; il participe en partie aux réunions d'équipe, mais ne participe pas encore aux réunions de travail avec le psychologue. Il commence à prendre une part dans certains accompagnements. Il se familiarise avec le fonctionnement du foyer mais aussi avec l'ensemble de la communauté (autres foyers, CAJ, amis...). Il peut participer à l'animation d'une ou deux demi-journées au CAJ.

A la fin de ce mois, un bilan sera fait avec le responsable du foyer ou du CAJ en présence du responsable des assistants.

➤ **Les mois suivants**

L'assistant s'investit davantage dans la vie de foyer en entrant peu à peu dans la dimension éducative. Il devient référent d'une ou deux personnes en situation de handicap dont il aura plus particulièrement le souci. Il prend part aux réunions avec le psychologue et assume des responsabilités dans la vie matérielle du foyer.

➤ **A la fin de son temps de volontariat**

Une évaluation est faite avant la fin de la première année avec le responsable du foyer ou du CAJ et le responsable des assistants. Si l'assistant souhaite continuer au-delà de ce premier temps de volontariat, il doit faire une demande écrite explicitant ses motivations auprès du Conseil Communautaire qui examinera sa demande.

L'assistant, dans sa deuxième année, approfondit son appartenance à la communauté en assumant les nouvelles missions qui peuvent lui être confiées et en participant à différentes commissions.

SI VOUS VOULEZ EN SAVOIR PLUS :

- **Un contact** : Céline DUCABLE (Responsable des assistants de l'Arche à Dijon) :
e-mail : resp-assistants@arche-dijon.org
- **Un Site internet** : <http://arche-dijon.fr/>
- **D'autres moyens de nous connaître** : Facebook, Instagram

SI VOUS SOUHAITEZ DEVENIR ASSISTANT A L'ARCHE A DIJON :

- **envoyez-nous un curriculum vitae (CV)**
- **remplissez le questionnaire ci-joint et retournez-le nous**

Ces documents sont à envoyer à :

L'Arche à Dijon
16 rue de l'Est
21000 Dijon France

ou par e-mail : resp-assistants@arche-dijon.org

Nous examinerons votre candidature et prendrons contact avec vous. A bientôt peut-être !

Vous souhaitez nous rejoindre en tant qu'assistant l'Arche à Dijon. Afin que nous puissions mieux vous connaître, prenez le temps de répondre aux questions suivantes et de nous renvoyer cette feuille par courrier ou par mail :

L'Arche à Dijon
16 rue de l'Est
21000 Dijon France
resp-assistants@arche-dijon.org

Merci !

NB: vous pouvez utiliser une feuille séparée si vous souhaitez développer un point particulier.

NOM :

Prénom :

Sexe :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

e-mail :

Nationalité :

Avez-vous le permis de conduire ? :

Dates d'arrivée et de départ souhaitées :

- **Comment avez-vous entendu parler de l'Arche ?**
- **Avez-vous contacté d'autres communautés de l'Arche ? Si oui, lesquelles ?**
- **Quel est votre parcours d'études et de formation ? Avez-vous des diplômes ?**
- **Quels sont vos loisirs ? Quelles sont les associations dont vous avez fait partie ? (Expériences, voyages, passions, etc...)**

- **Avez-vous déjà une expérience, même brève de vie communautaire ? Laquelle ?**

- **Avez-vous déjà une expérience avec des personnes ayant un handicap ou d'autres personnes souffrantes ou en difficultés ? Avez-vous des expériences d'animation de groupes (enfants ou adultes) ?**

- **Si vous êtes étranger : Etes-vous déjà venu en France ? Combien de temps ? Quel est votre niveau de français ?**

- **S'engager dans un volontariat à L'Arche, c'est faire le choix d'une vie partagée avec des personnes ayant un handicap mental, d'autres volontaires et des salariés. C'est un engagement exigeant. Qu'en pensez-vous ?**

- **L'Arche à Dijon est une communauté d'origine chrétienne. Pouvez-vous préciser comment vous vous situez par rapport à cet aspect ?**

- **Motivations personnelles :**
Pouvez-vous préciser ce que vous recherchez personnellement en venant à l'Arche ?
Pouvez-vous nous parler de vos goûts, vos activités, votre caractère avec vos forces et vos limites et tout ce que vous aimeriez faire connaître de vous...

Date :

Signature :